

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

INFRASTRUCTURE

01

EDUCATION

01

ADMINISTRATION

05

RURAL

01

ENERGIE

01

N° 2441

25 Novembre 2021

25 November 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	12/DC/C.MORA/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/C.MORA/CIPM/2021 DU 22/11/2021 RELATIF À L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS, BUREAUX, ARMURES ET CHAISES A EP DJOUNDE, EP DE GANAI, EP DE KASSA DARA, EP DE KANGARWA, EP DE MOUVANE, EP DE SEKOULE, EP DE VAME DANS LA COMMUNE DE MORA, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTREME – NORD FINANCEMENT : PNDP (IDA 18)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-12-2021

2

Reference	066/AONO/SNI/CIPM /21 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 066/AONO/SNI/CIPM /21 DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VÉHICULES À LA SNI (LOTS 1 ET 2) FINANCEMENT : BUDGET SNI 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-12-2021

3

Reference	027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	13-12-2021

4

Reference	001/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL EXPLOITANT ET SERVICE TRAITEUR A LA CANTINE DE LA CITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-12-2021

5

Reference	11/DC/C.MORA/CIPM/AI/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DC/C.MORA/CIPM/AI/2021 DU 22/11/2021 RELATIF À LA REALISATION D'UN MINI AEP A ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE AISSAHARDE COMMUNE DE MORA FINANCEMENT : PNDP III (IDA 18) PTBA 2021 (KA2011CI)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	16-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	028/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 26 NOVEMBRE 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A NGAOUNDERE« LOT GÉNIE CIVIL – PLOMBERIE -VRD »
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	13-12-2021

7

Reference	ADDITIF N°001 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/FR/CIPM/2021 DU 27 /10/2021 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

8

Reference	006/AONO/ONCC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR LES PRESTATIONS DIVERSES À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) « EN PROCÉDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-12-2021

9

Reference	005/AONO/ONCC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 DES FOURNITURES DIVERSES POUR LA PROMO CAN À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-12-2021

10

Reference	011/AC/CAN1er/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 011/AC/CAN1ER/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	16-12-2021

11

Reference	004 /MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 Lire
Titre/objet	LETRE DE DEMANDE DE COTATIONDC N° 004 /MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATÉRIEL ET PRODUITS PAUSE-CAFÉ POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	07-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [005/21/MINEPAT/PNDP/CSPM](#) [Lire](#)

Titre/objet N°005/21/MINEPAT/PNDP/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES PETITS TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE RÉFECTION DE CINQ (05) BUREAUX, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCE (SALLE ACTUELLE + BUREAU DU COMPTABLE + MAGASIN), DE DEUX (02) SALLES D'EAU, D'UNE CUISINE, D'UNE (01) SALLE DES EXPERTS, DU DEUXIÈME HALL D'ENTRÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-12-2021

13

Reference [016](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°016 RELATIF A LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) EN VUE DE L'EVALUATION DE LA SATISFACTION DE L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME VAGUE DU SCORECARD DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA 18 DATE : 23 NOVEMBRE 2021

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 17-12-2021

14

Reference [000013/AONO/ANOR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 4 LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 20-12-2021

15

Reference [017/AONO/ST/CNDAL/CIPM 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017/AAONO/ST/CNDAL/CIPM 2021 DU 19/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE A NGAOUNDAL DJON MELEN. PHASE 1 EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-12-2021

16

Reference [09/AONO/APN/CIPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022IMPUTATION : 2021-607-11-110101-600920

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 16-12-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference	010/AONO/SR/DDLC.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :N°010/AONO/SR/DDLC.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS,COMNIUNE D'OVENG , DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD»
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	25-11-2021

18

Reference	118/21/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°118/21/AONO/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 2 A L'USINE D'EGRENAGESODECOTON DE GOUNA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	07-12-2021

19

Reference	000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE1 D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2022.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-12-2021

20

Reference	08/AONR/APN/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/AONR/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCEAU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022IMPUTATION : 2021-607-11-110101-6209002021-602-21-210101-6209002021-603-31-310101-620900
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	16-12-2021

COMMUNE DE MORA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°12/DC/C.MORA/CIPM/2021 DU 22/11/2021
RELATIF À L'EQUIPEMENT EN TABLES BANCS, BUREAUX, ARMOIRES ET CHAISES A EP DJOUNDE, EP
DE GANAI, EP DE KASSA DARA, EP DE KANGARWA, EP DE MOUVANE, EP DE SEKOULE, EP DE VAME
DANS LA COMMUNE DE MORA, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTREME – NORD
FINANCEMENT : PNDP (IDA 18)**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
(IDA 18)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente Demande de Cotations a pour objet, la sélection d'une entreprise chargée de **Equipement en tables bancs, bureaux, armoires et chaises A Ep Djounde, Ep De Ganai, Ep De Kassa Dara, Ep De Kangarwa, Ep De Mouvane, Ep De Sekoule, Ep De Vame dans la Commune de MORA, Département du MAYO-SAVA, Région De L'Extreme – Nord.** Elle sera passée conformément au Directive Banque Mondial

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotations comprennent, la confection et la livraison des équipements scolaires indiqués dans les Etablissements ci-dessous ciblés dans la Commune de MORA

SITE	Intitulé du microprojet
1	EQUIPEMENT EN 30 TABLES BANCS, 01 BUREAUX ; 01 ARMOIRE ET 01 CHAISES A EP DJOUNDE,
2	EQUIPEMENT EN 30 TABLES BANCS, 01 BUREAUX, 01 ARMOIRE ET 01 CHAISES A EP DE GANAI
3	EQUIPEMENT EN 60 TABLES BANCS, 02 BUREAUX, 02 ARMOIRES ET 02 CHAISES A EP DE KASSA DARA
4	EQUIPEMENT EN 90 TABLES BANCS, 03 BUREAUX, 03 ARMOIRES ET 03 CHAISES A EP DE KANGARWA
5	EQUIPEMENT EN 60 TABLES BANCS, 02 BUREAUX , 02 ARMOIRE ET 02 CHAISES A , EP DE MOUVANE
6	EQUIPEMENT EN 100 TABLES BANCS, 03 BUREAUX , 03 ARMOIRE ET 03 CHAISES EP DE SEKOULE
7	EQUIPEMENT EN 60 TABLES BANCS, 02 BUREAUX, 02 ARMOIRE ET 02 CHAISES EP DE VAME

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte à égalité de condition aux entreprises de droit camerounais ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées dans le répertoire des fournisseurs et prestataires de services, par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant :

Equipements collectifs : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs etc,...).

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

6. Financement

PNDP (IDA 18)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MORA et pour le compte ladite Commune, Maître d'Ouvrage.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de MORA et pour le compte ladite Commune, Maître d'Ouvrage.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de MORA Autorité Contractante.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N°12/DC/C.MORA/CIPM/2021 DU 22/11/2021 RELATIF A L'ÉQUIPEMENT EN TABLES BANCS, BUREAUX, ARMOIRES armET CHAISES A EP DJOUNDE, EP DE GANAI, EP DE KASSA DARA, EP DE KANGARWA, EP DE MOUVANE, EP DE SEKOULE, EP DE VAME DANS LA COMMUNE DE MORA, DÉPARTEMENT DU MAYO-SAVA, RÉGION DE L'EXTREME – NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90)jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 16/12/2021, à 10 heures
--	-----------------------------------

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 16/12/2021, à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune de MORA

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

9. Évaluation des offres

9.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- La non-conformité du matériel proposé ;
- L'absence de prospectus ou de photos ou d'image du matériel à livrer ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié.

9.2. Étape d'évaluation

La Commission de Passation des Marchés procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- L'examen de la conformité des cotations du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
- Vérification que le Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
- Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
- Vérification dans l'offre classée moins disant, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;
- Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation ;
- Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres.

NB : - La Commission de Passation des Marchés vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la description technique des prestations est respectée et les prospectus ou photos ou image du matériel à livrer sont produits ;

- La Commission de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse

9.2. GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

Pièces n°	Désignation	Appréciation
A Pièces administratives		
A.1	Registre du commerce	Oui/Non
A.2	Attestation de non redevance fiscale	Oui/Non
A.3	Attestation de la CNPS	Oui/Non
A.4	Attestation de non faillite	Oui/Non
A.5	Attestation de non exclusion par ARMP	Oui/Non
A.6	Attestation de domiciliation bancaire	Oui/Non
B Dossier technique		

N°	Désignation	Oui/Non
-----------	--------------------	----------------

Table banc 02 places :

Les tables-bancs seront confectionnés en bois massif (bois tendre d'Ayous) conformément aux plans :

- les pieds avant et arrière seront boulonnés sur le socle par des boulons de 100 ;
- le casier et les ceintures seront vissés sur les pieds par des vis à bois de 60 ;
- le dessus et le siège seront vissés sur les pieds et ceintures par des vis à bois de 60.
- L'ouvrage recevra après finition (ponçage), une couche de fongicide (produit de traitement) et deux couches de protection avec du vernis cellulosique.
- Tous les bois destinés à la fabrication des meubles seront après ponçage traité aux ylamon. Chaque meuble sera 1 estampillé du logo PNDP.

Bureau de l'enseignant :

Les bureaux seront confectionnés en bois dur :

- le piétement sera en bois massif (Sapelli), les éléments (montants et traverses) seront assemblés à tenon et mortaise et consolidés aux chevilles métalliques de 30 cm.

- les arêtes saillantes seront légèrement arrondies.

- les piétements ainsi assemblés recevront un contreplaqué de 10 mm en Sapelli, comme élément de remplissage et en façade principale comme comble. Ces contreplaqués seront fixés par des vis à bois de 25.

- une caisse aux tiroirs sera prévue à gauche constituée des contreplaqués de 10 mm, montés sur des tasseaux en bois massif.

- le dessus de la table sera en contreplaqué de 15 mm dont les deux champs recevront des alaises de (60x30) cm arrondis. Il sera fixé sur des ceintures reliant les deux piétements par des vis de 35 mm.

- L'un des trois tiroirs suspendus (coulissant sur tasseaux) recevra une serrure vachette. Ils seront évidés en dessous pour servir de poignée sur une longueur de 100 mm.

- Les ouvrages recevront une finition :

- bouchage des pores (vernis fond dur)

- deux couches de protection (vernis cellulosique)

- Tous les bois destinés à la fabrication des meubles seront après ponçage traité aux ylamon. Chaque meuble sera 2 estampillé du logo PNDP

Chaise de l'enseignant:

- Les ouvrages seront réalisés en bois dur

- Le support est en bois massif dont les éléments sont assemblés à tenon et mortaise et consolidés par des pointes de 30 mm.

- Le dessus sera en contreplaqué de 15 mm et fixé par des vis à bois de 35 mm noyés et mastiqués. Il recevra une finition de vernissage, de bouchage des pores avec du vernis de fond dur et une couche de protection avec du vernis cellulosique.

- Tous les bois destinés à la fabrication des meubles seront après ponçage traité aux ylamon. Chaque meuble sera 3 estampillé du logo PNDP

Armoires pour salles de classe

Ces meubles seront réalisés en bois dur (Sapelli) et respectera les conditions suivantes :

- L'ossature constituée des montants et traverses en bois massif dont les côtés seront comblés par des panneaux à glace (contreplaqué de 4mm) et le derrière recevra une feuille de contreplaqué de 4mm ;
- Les étagères seront des feuilles de contreplaqué de 4mm fixés sur les supports par des clous ;
- Les battants seront des portes panneautées à glace (contreplaqué de 4mm logé dans une rainure de 5x12mm) dont l'un sera recevoir une serrure droite et un poignet et l'autre sera bloqué par des targettes à Paine mobile sur des paumelles universelles ;
- Le socle et la couronne seront fixés par des vis perdues respectivement sur les traverses basses et hautes de l'ossature.
- Comme protection, les éléments intérieurs et extérieurs du meuble recevront une couche de vernis fond dur et une couche de vernis cellulosique.

4

NB : Seules les offres ayant totalisées 4 oui sur 4 seront déclarées conformes et admises pour l'analyse financière.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disant au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission de Passation des Marchés le proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

La Commission Interne de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'autorité contractante, de l'attribution provisoire du marché.

15. Attribution

Le Maire de la Commune MORA Autorité contractante, invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

1. Registre de commerce
2. Attestation de non redevance fiscale
3. Attestation de la CNPS
4. Attestation de non faillite
5. Attestation de non exclusion par ARMP
6. Attestation de domiciliation bancaire.

Ces pièces administratives devront être datées de moins de trois mois.

Muni de ces pièces administratives, le Maire de la Commune de MORA Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant dans les délais requis, le Maire de la Commune de MORA Autorité Contractante, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

Si le Maire de la Commune de MORA Autorité Contractante, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau. En cas de désaccord sur les conclusions de l'évaluation et la sélection de l'attributaire, l'Autorité de Marché sera saisie pour arbitrage.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre-vingt-dix) jours calendaires.

17. Renseignements Complémentaires

Le Maire de la Commune de MORA Autorité Contractante, ses représentants, les membres de la Commission de Passation des Marchés Publics, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- Est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

- Est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.

CONDITIONS DE PRE-QUALIFICATION DES ENTREPRISES

ATTENTION

Les soumissionnaires enregistrés pour leurs qualifications suite à la publication de la sollicitation à manifestation d'intérêt de 2020 par le PNDP, en vue de la pré-qualification d'entreprises, sont dispensés de soumettre à nouveau un dossier de pré-qualification.

Les soumissionnaires non encore enregistrés dans le répertoire des prestataires de services du PNDP sont autorisés à soumissionner, mais ils doivent alors inclure dans leur soumission, une déclaration de pré-qualification établie suivant les modèles ci-après. Ces déclarations seront vérifiées pour leur exactitude. En cas de fausse déclaration, l'offre du soumissionnaire sera écartée et notification sera faite à l'ARMP en vue de l'application possible de sanctions.

Les prestations faisant l'objet de la présente demande de cotation font partie du domaine de Equipements collectifs : Education (Manuels scolaires et pédagogiques, armoires, tables bancs etc,...)Le tableau ci-dessous liste les documents et informations à soumettre et explicite comment ces informations seront utilisées pour être jugées de la recevabilité administrative et de la satisfaction des qualifications techniques et financières.

1

2

3

5

Déclaration des montants c

MAROUA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

SOCIETE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 066/AONO/SNI/CIPM /21
DU 24 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VÉHICULES À LA SNI (LOTS 1 ET 2)
FINANCEMENT : BUDGET SNI 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement de ses services, le Directeur Général de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun (SNI) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition du matériel ci-après :

- **Lot 1** : un véhicule SUV climatisé de cylindrée maximale 1500 cm³

- **Lot 2** : un véhicule SUV climatisé 4 x4 de cylindrée maximale 2800 cm³ et un véhicule SUV climatisé de cylindrée maximale 1500 cm³

2. Cout Prévisionnel

Les budgets prévisionnels sont de vingt-deux millions (22 000 000) F CFA TTC pour le lot 1 et soixante millions (60 000 000) F CFA pour le lot 2.

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun et disposant d'une autorisation du constructeur.

4. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par **le Budget de la SNI** de l'exercice 2021 sur les lignes d'imputation budgétaire n°**2252100000** pour le lot 1 et n°**2252200000** pour le lot 2.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré, aux heures ouvrables, au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129, 1^{er} étage Immeuble siège SNI), téléphone : 222 22 44 22, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA payables au « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert auprès des établissements bancaires ci-après : BICEC, SCB Cameroun, Atlantique Bank.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129, 1^{er} étage Immeuble siège SNI), téléphone : 222 22 44 22, au plus tard le **15 décembre 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

n° 066/ AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 Pour la fourniture de trois (3) véhicules à la SNI

n° 066/ AONO/SNI/CIPM/21 du 24 novembre 2021 Pour la fourniture de trois (3) véhicules à la SNI

(Lot n° _____)

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

Lot 1 : 400 000 Francs CFA (quatre cent mille francs CFA)

Lot 2 : 1 200 000 Francs CFA (un million deux cent mille francs CFA)

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15 décembre 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la SNI, à l'immeuble siège de la SNI, Rue MANY EWONDO, salle 213, 2^e étage de l'Immeuble SNI, en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une bonne connaissance de l'offre.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

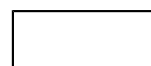
- Dossier administratif incomplet 48 heures après l'ouverture des offres
- Fausse déclaration ou pièce administrative falsifiée
- Non-respect d'au moins une des caractéristiques techniques majeures indiquées dans le présent dossier de consultation
- Non-respect de sept (7) sous-critères essentiels sur dix (10)
- Non justification d'au moins trois (3) références dans le domaine de la fourniture de ce type de véhicules à une administration publique au cours des cinq (5) dernières années

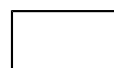
2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui	Non
	A PRESENTATION		
1			

Reliure en spirales





2	Intercalaires en couleur		
B REFERENCES			
3	Montant du chiffre d'affaires supérieur ou égal à deux cents millions (200 000 000) F CFA au cours de chacune des trois dernières années.		
C SERVICE APRES-VENTE			
4	Existence d'ateliers d'entretien et de réparation dans au moins trois (3) Régions du Cameroun		
D PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHÉ			
5	CCAP paraphé à chaque page, et signé, daté et cacheté à la dernière page		
6	Descriptif des fournitures paraphé à chaque page, et signé, daté et cacheté à la dernière page		
E DELAI DE LIVRAISON			
7	Délai de livraison d'au plus soixante (60) jours		
F SPECIFICATIONS TECHNIQUES			
8	Production d'un prospectus ou d'un catalogue en couleurs pour chaque véhicule		
9	Respect des caractéristiques techniques secondaires à au moins 80% pour chaque véhicule		
10	Production du certificat d'origine ou de l'attestation de représentation du fabricant pour chaque véhicule		

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et dont l'offre sera évaluée la moins disante. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la SNI (porte 129, 1^{er} étage) Immeuble siège SNI, téléphone : 222 22 44 22.

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

YAOU AISSATOU

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021,
RELATIF A LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE
TRADEX**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX S.A lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture et la pose des pompes de distributions de carburant dans les nouvelles stations-service de son réseau au Cameroun.

2. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un lot unique.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans la fourniture des pompes de distribution de carburant et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA-TRADEX), sis à Douala BP. 1468.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) FCFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89, intitulé « Compte Spécial CAS ARMP »**, ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **lundi 13 décembre 2021 à 12 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :
« **A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°027/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 26 NOVEMBRE 2021, RELATIF A
LA FOURNITURE ET LA POSE DES POMPES DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX**

– CONFIDENTIEL – « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **d'un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le lundi 13 décembre 2021** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 13 heures**, heure locale.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A (CIPM-TRADEX) sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
 1. Absence de l'agrément à jour du Ministère de Commerce à l'exercice de l'activité de métrologie ;
 2. Absence de l'arrêté d'approbation du modèle des pompes du Ministère de Commerce ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins onze (11) des quinze (15) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
 1. **b.** Expérience du Soumissionnaire dans l'exécution des prestations de maintenance des pompes de distribution de carburant (**deux sous-critères**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**six sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**deux sous-critères**).

13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX S.A (courriel : cma@tradexsa.com)

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 25 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA REALISATION DES
PRESTATIONS DE RESTAURATION DU PERSONNEL EXPLOITANT ET SERVICE TRAITEUR A LA
CANTINE DE LA CITE DU MAÎTRE D'OUVRAGE DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MEKIN**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exploitation du barrage de Mekin, le Directeur Général de la société MEKIN HYDROELECTRIC DEVELOPMENT CORPORATION (HYDRO-MEKIN), Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des prestations de restauration du personnel exploitant et service traiteur à la cantine de la cité du maître d'ouvrage de la centrale hydroélectrique de Mekin.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer la restauration du personnel du Maître d'Ouvrage résidant sur le site de MEKIN ainsi que l'exploitation et l'entretien de la cantine du Maître d'Ouvrage mise à la disposition du prestataire.

Les prestations attendues sont décrites ci-dessous :

- **Concernant la restauration :**

- la préparation et le service de deux (02) repas équilibrés tous les jours y compris les jours fériés comprenant un petit déjeuner entre 6h30 et 7h30, un déjeuner entre 12h et 13h et selon les menus tels que décrits dans les Termes de Référence (pièce N°5) ;
- la fourniture d'un service traiteur au besoin (sur commande) ;

- **Concernant l'exploitation et l'entretien de la cantine du Maître d'Ouvrage :**

- la fourniture du matériel et logistique complémentaire autre que celui mis à sa disposition par HYDRO-MEKIN pour un service de qualité (couverts, nappes de table, ustensiles de cuisine, appareils de cuisine, véhicule de liaison de type 4x4, camion frigorifique etc.) ;
- l'entretien des locaux et l'environnement extérieur (salles de restaurant, cuisine, chambres froides, toilettes, chambres, espaces verts, gestion des déchets etc.) ;
- l'approvisionnement en vivres frais et en gaz domestique.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante millions (60 000 000) FCFA TTC**

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine de la restauration. Sont exclues de la présente consultation, les entreprises suspendues pour défaillance et abandon de marché.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le **budget de HYDRO-MEKIN** pour l'exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d'Offres peuvent consulter les Dossiers d'Appel d'Offres aux heures ouvrables à HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, BP 13 155 Yaoundé, au Secrétariat de la CIPM/HYDRO-MEKIN, Tél : 696 25 88 89/693 13 96 47.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, au Secrétariat de la CIPM/HYDRO-MEKIN, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement dans le compte **N°335988** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC), d'une somme non remboursable de **cinquante mille(50 000) Francs CFA**, représentant les frais d'achat du dossier. La copie dudit reçu sera déposée au lieu de retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

- PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- **l'enveloppe A** contenant les pièces administratives (Volume 1) et l'offre technique (Volume 2) ;
- **l'enveloppe B** contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra être déposée en un temps dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction Générale d'HYDRO-MEKIN sis à l'immeuble siège à Etoameki) contre récépissé, sous plis fermés, auprès du Secrétariat de la CIPM, au plus tard le 20 Décembre 2021 à 12 heures.

Elle devra porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 001 /AONO/HYDRO-MEKIN/CIPM/2022 du 23 Novembre 2021

Pour la réalisation des prestations de restauration du personnel exploitant et service traiteur à la cantine de la cité du maître d'ouvrage de la centrale hydroélectrique de Mekin.

Financement budget HYDRO-MEKIN - Exercice 2022

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO, précisant le montant de la caution de **un million deux cent mille (1 200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 20 Décembre 2021 à 13 heures (heure locale)**, à la Salle des Réunions de l'immeuble siège, par la Commission Interne de Passation des Marchés d'HYDRO-MEKIN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- c) Note technique inférieure à 70 sur 100 ;

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence du sous détail des prix.

2. Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

N°	Critères	Points
1	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	10
2	Plan de travail et méthodologie proposés par rapport aux Termes de référence	30
3	Moyens matériels et logistiques	30
4	Qualifications et compétence du Personnel Clé	28
5	Présentation de l'offre	2
TOTAL		100

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70

points sur 100 seront analysées.

Evaluation des offres financières :

Il sera attribué aux offres financières de chaque soumissionnaire, une note financière, calculée de la manière suivante :

avec NF_i = Note financière,

MMD = Montant de l'offre la moins disante, choisie parmi les offres supérieures à 70% de l'enveloppe prévisionnelle du Maître d'ouvrage et ne dépassant pas cette enveloppe ;

MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

avec NF = Note finale,

Nt = Note technique

15. Attribution

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du **mieux disant (qualité-coût)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à HYDRO-MEKIN, sis à Etoa-Meki, BP 13 155 Yaoundé, au Secrétariat de la CIPM/HYDRO-MEKIN, Tél : 696 25 88 89/693 13 96 47.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BIYA MOTTO Frederic

COMMUNE DE MORA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°11/DC/C.MORA/CIPM/AI/2021 DU 22/11/2021
RELATIF À LA REALISATION D'UN MINI AEP A ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE AISSAHARDE COMMUNE
DE MORA FINANCEMENT : PNDP III (IDA 18) PTBA 2021 (KA2011CI)**

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D
IMPUTATION
KA2011CI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

REALISATION D'UN MINI AEP A ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE AISSA HARDE Commune de MORA

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les ser'vices régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUE. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de COTATION.

6. Financement

PNDP III (IDA 18) PTBA 2021 (KA2011CI)

7. Consultation du Dossier

Un dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mora (Autorité Contractante)

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de Demande de Cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mora (Autorité Contractante)

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mora Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de Mora sis à Mora L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°11/DC/C.MORA/CIPM/AI/2021 DU 22/11/2021
RELATIF A LA REALISATION D'UN MINI AEP A ENERGIE SOLAIRE AU CSI DE AISSA
HARDE COMMUNE DE MORA DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Cent vingt (120) jours

11. Cautionnement Provisoire

N/D

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **16/12/2021 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de Date et heure d'ouverture des plis : **Le 16/12/2021, à 11 heures Lieu d'ouverture des plis : Commune de Mora.**

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Le Maire de la Commune de Mora, Autorité Contractante, ses représentants, (les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés Publics, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

- i) est coupable de un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;
 - ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ;
 - iii) se livrent à des « manœuvres collusoires » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;
 - iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.
 - v) se livre à des « manœuvres obstructives ».
- b) POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINTÉ, VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT DU PNDP 8567 (APPELS GRATUITS)

MAROUA le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 26 NOVEMBRE 2021,
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A NGAOUNDERE« LOT
GÉNIE CIVIL – PLOMBERIE -VRD »**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le volet Génie Civil, Plomberie et VRD des travaux de construction d'une station-service à NGAOUNDERE.

2. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées d'un lot unique :

GENIE CIVIL – PLOMBERIE - VRD

Ces prestations comprennent la réalisation des travaux suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Le gros œuvre des bâtiments boutiques, bureaux et baie de graissage ;
- La charpente – couverture – étanchéité - plafond – solivage ;
- Le carrelage ;
- La menuiserie bois – métallique – aluminium – vitrerie ;
- La peinture ;
- La plomberie et sanitaires ;
- L'aménagement des fosses à cuves ;
- La construction des massifs des auvents métalliques ;
- La construction du local du Groupe Electrogène ;
- La construction du local gaz ;
- Le support du réservoir à eau ;
- Le mur de clôture ;
- La Voirie et les Réseaux Divers.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, spécialisés dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics, et jouissant d'une expérience avérée dans ce domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de la société TRADEX (CMA), à son immeuble siège sis à la Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala. Visite de site du projet**

La visite de site est programmée pour **le 7 décembre 2021 à 11heures** sur le site à NGAOUNDERE. Une attestation de visite de site sera délivrée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **Francs CFA Cent vingt-cinq mille (125 000)** dans le compte **N° 06800-33598800001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonajo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, secrétariat de la CMA-TRADEX, sis à la **Rue Christian TOBIE KUOH à Bonajo-Douala**, au plus tard le **lundi 13 décembre 2021 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 26 NOVEMBRE 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE TRADEX A NGAOUNDERE
LOT: GENIE CIVIL - PLOMBERIE – VRD
CONFIDENTIEL**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par la société TRADEX pour la réalisation des prestations du présent appel d'offres est de **cinq (05) mois**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **Francs CFA de cinq millions (5 000 000)**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des dossiers administratifs, des offres techniques et financières aura lieu **le lundi 13 décembre 2021 par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, à 14h00** heure locale ;

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur pièces par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A. sur la base des critères suivants :

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ;
8. Absence d'une attestation de visite de site délivrée par TRADEX ; et
9. Non-respect par l'offre technique, d'au moins treize (13) des dix-huit (18) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.
 1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
 2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
 3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**dix sous-critères**) ;
 4. Méthodologie et planning (**deux sous-critères**) ; et
 5. Matériel et équipements (**trois sous-critères**).

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**deux sous-critères**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**dix sous-critères**) ;
4. Méthodologie et planning (**deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**trois sous-critères**).

13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com, Boîte postale : 1468 Douala

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 24 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

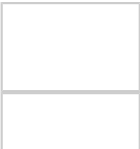
PALEY Simon

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

ADDITIF N°001 A LA DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/FR/CIPM/2021 DU 27 /10/2021 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/FR/CIPM/2021 DU 27 /10/2021 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN(en procédure d'urgence) DANS LA GLOBALITE
	Lire plutot DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001 /DC/FR/CIPM/2021 DU 27 /10/2021 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN(en procédure d'urgence) COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES  DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FR/CIPM/2021 DU 27/10/2021 POUR L'ACQUISITION DES MATERIELS INFORMATIQUES AU FONDS ROUTIER DU CAMEROUN (En procédure d'urgence) FINANCEMENT : Budget de fonctionnement du Fonds Routier – Exercice 2021 IMPUTATION : A2P3A10008 /9AI222MA10 / SITE 3 MAITRE D'OUVRAGE : Administrateur du Fonds routier.

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont (un) original et six (6) copies marqués comme tels doivent être déposées au plus tard le vendredi 19 /11/2021, à 10 heures précises, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Fonds Routier - Immeuble SNI – 12^{ième} étage – Porte 12-21, Tél. : (237) 222 22 47 52 - Fax. : (237) 222 22 47 89 – Yaoundé – Cameroun. Les offres devront porter la mention suivante : « <i>Demande de Cotation n° 010/DC/FR/CIPM/2021 du 26/10/2021 pour l'acquisition des matériels informatiques au Fonds Routier « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</i> ».
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires dont (un) original et six (6) copies marqués comme tels doivent être déposées au plus tard le jeudi 02 /12/2021, à 10 heures précises, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Fonds Routier - Immeuble SNI – 12^{ième} étage – Porte 12-21, Tél. : (237) 222 22 47 52 - Fax. : (237) 222 22 47 89 – Yaoundé – Cameroun. Les offres devront porter la mention suivante : « <i>Demande de Cotation n° 001/DC/FR/CIPM/2021 du 27/10/2021 pour l'acquisition des matériels informatiques au Fonds Routier « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</i> ».

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres aura lieu le vendredi 19/11/2021 à 11 heures dans la salle de conférences du Fonds Routier sise au 13^{ième} étage, porte 13-06 de l'immeuble SNI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des offres aura lieu le jeudi 02/12/2021 à 11 heures dans la salle de conférences du Fonds Routier sise au 13^{ième} étage, porte 13-06 de l'immeuble SNI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot LA SUITE DANS LE FICHIER D'ORIGINE...

YAOUNDE le 24 Novembre 2021

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 25 NOVEMBRE 2021 POUR LES PRESTATIONS DIVERSES À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) « EN PROCÉDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670503

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion des filières cacao et café à l'occasion de la Coupe d'Afrique des Nations édition 2021, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les prestations diverses en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres, comprennent la production des spots, la réalisation des publi-reportages et la diffusion dans les médias, la communication (CRTV CANAL 2, SWEET FM), les insertions publicitaires et publi-reportages dans les journaux (CAMEROUN TRIBUNE et EDEN NEWSP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **45 millions FCFA (Quarante cinq millions Francs CFA)**.

4. Allotissement

Ces prestations sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux opérateurs économiques basés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de l'ONCC de l'exercice 2022- ligne budgétaire 670 503 : « Actions Diverses de la CAN ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/4, tél :33-42-59-36, dès publication du présent Avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille)** FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC pour les modalités pratiques.

8. Remises des offres

Chaque soumission rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée au siège de l'ONCC sis à Bonanjo au 9^{ème} étage porte 9/4, au plus tard le **17 Décembre 2021 à 13 heures précises** et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/ONCC/CIPM/2021 du 25 Novembre 2021 Pour les prestations diverses à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC)

« En Procédure d'Urgence ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces prestations est de 20 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **900 000 FCFA (Neuf cent mille francs CFA)** d'une validité de 120 jours, établie par une Banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou par les autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances et entraînera l'élimination du candidat. Tout comme le non-respect des consignes du DAO qui entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **17 décembre 2021 à 14 heures précises** dans la salle de conférence du 8ème étage de l'immeuble siège de l'ONCC par la Commission de Passation des Marchés. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des Offres administratives et Techniques et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenus la note minimale requise de **75 points/100**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, sous peine de ne pas être admis.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

1.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de Caution de Soumission ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :
 - Ø L'original de l'attestation d'immatriculation timbrée ;
 - Ø La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
 - Ø L'original de l'attestation de non redevance (timbrée) ;
 - Ø L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
 - Ø L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
 - Ø L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
 - Ø L'original du reçu de versement des frais d'Achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;
- CCAP non paraphé ;
- TDR non paraphés ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Non-conformité de l'Offre Technique aux Termes de Référence du DAO ;

1.1 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants :

Critères	Notation/100
Présentation générale de l'offre	5 pts
Présentation des justificatifs des prestations des services antérieurs correspondant à 50% du budget (BC, LC PV réception bordereau de livraison ou attestation de service fait) certifiés par le service émetteur	25 pts
Compréhension des termes de référence	30 pts
Plan et méthodologie du travail par rapport au TDR	30 pts
Délai d'exécution	10 pts

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante

Méthode de sélection

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, selon le poids technique des moyennes pondérées résultant des ratios suivants :

- Note financière = $\frac{Mm}{M} \times 100$ Mm = Montant de l'offre complète conforme.

M M = Offre du soumissionnaire.

- Note définitive = $0,75NT + 0,25NF$ NT= Note Technique ; Nf= Note Financière

- Poids de la Note Technique 75 pts /100 ; Poids de la Note Financières 25 Pts/100

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5,

DOUALA le 25 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 24 NOVEMBRE 2021 DES FOURNITURES DIVERSES POUR LA PROMO CAN À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) « EN PROCÉDURE D'URGENCE ».

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670503

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion du label Camerounais durant la Coupe d'Afrique des Nations, organisée par le Cameroun en 2022, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), lance un Appel d'Offres National Ouvert des fournitures diverses pour le compte de celle-ci en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres, comprennent notamment la fourniture des équipements, des produits de dégustation et des supports promotionnels.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables :

- Lot 1 : Fourniture des équipements : 55 millions FCFA ;
- Lot 2 : Petites fournitures et produits de dégustation : 45 millions FCFA ;
- Lot 3 : Fourniture de supports promotionnels : 60 millions FCFA.

4. Allotissement

Ces fournitures sont subdivisées en trois lots ci-après définis :

- Lot 1 : Fourniture des équipements ;
- Lot 2 : Petites fournitures et produits de dégustation ;
- Lot 3 : Fourniture de supports promotionnels ;

Chaque soumissionnaire a la latitude de de soumissionner pour un ou trois lots. Toutefois, aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les fournitures de prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de l'ONCC de l'exercice 2022sur la ligne d'imputation budgétaire n° « 670 503 : Actions Diverses de la CAN ».

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré au 9ème étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5, tél : 33-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **50 000** FCFA au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter les Services Techniques de l'ONCC pour les modalités pratiques.

8. Remises des offres

Chaque lot doit faire l'objet d'une soumission et rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doit être déposée au siège de l'ONCC sis à Bonanjo au 9^{ème} étage porte 9/5, au plus tard le **16 Décembre 2021 à 13 heures précises** et devra porter la mention : **Appel d'Offres National Ouvert N°005/AONO/ONCC/CIPM/2021 du 24 Novembre 2021**
des fournitures diverses pour la promo CAN à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC)

« En Procédure d'Urgence »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Délai de Livraison

La livraison sera faite au siège l'ONCC à Bonanjo et le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour ces fournitures est détaillé comme suit :

- Lot 1 : Fourniture des équipements : 20 jours ;
- Lot 2 : Petites fournitures et produits de dégustation : 20 jours ;
- Lot 3 : Fourniture de supports promotionnels : 20 jours

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives la caution suivante lot n°1 : 1 100 000 FCFA ; lot 2 : 900 000 FCFA ; lot n°3 : 1 200 000 FCFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, correspondant à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises (TTC) de chaque lot d'une validité de 120 jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou aux autorités administratives compétentes conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles de pièces du DAO entraînera le rejet pure et simple de l'Offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières pour ces trois lots aura lieu le **16 décembre 2021 à 14 heures précises** par la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC dans la salle de conférence du 8^{ème} étage de l'immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée sous peine de ne pas être admis.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de caution de soumission ;

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, datant de moins de trois (03) mois, 48h après l'ouverture des offres :

- L'original de l'attestation d'immatriculation timbré ;
- La copie certifiée conforme du registre de commerce ;
- L'original de l'attestation de non redevance timbré;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I ;
- L'original de l'attestation pour Soumission de la CNPS ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire ;
- L'original du reçu de versement des frais d'Achat du Dossier d'Appel d'Offres ;
- L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics (l'ARMP) ;

- CCAP non paraphés,

- CCTP non paraphés,

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées,

- - Note technique inférieure à 3 sur 4 Oui ;

- Non-conformité aux spécifications techniques,

- Absence d'un prix unitaire quantifié

1.1 Critères essentiels

Critères	Notation
Présentation générale de l'offre	O/N
Expérience du soumissionnaire	O/N
Capacité financière	O/N
Délais de livraison	O/N

Les sous critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté un dossier administratif conforme, une offre remplissant les critères de qualification techniques et financières requises et dont l'offre est évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/5

DOUALA le 25 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 1ER

AVIS DE CONSULTATION N° 011/AC/CAN1ER/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **28 000 000 (Vingt-huit million) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHE

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Inteme de Passation des Marchés de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1er exercice 2021.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1er au titre des frais de dossier.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de L' EXERCICE 2017 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de NGAOUNDERE 1er . sise à côté de la Sous-Préfecture de NGAOUNDERE 1er, au plus tard **le 16/11/2021 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante ;

*AVIS DE CONSULTATION N° 011/AC/CAN1er/CIPM/2021 DU 22 NOV 2021 POUR L'ACQUISITION D'UN (01)
VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE 1er
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **un (01) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **560 000 (cinq cent soixante mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée.

NB: Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
 - Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
 - Le bordereau descriptif et quantitatif ;
 - La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.
- Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

10. Attribution

L' Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundéré les jours ouvrables ou auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant : 677 80 74 76/696 61 03 66.

NGAOUNDERE le 22 Novembre 2021

Le MAIRE

YAYA IBRAHIMA

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONDC N° 004 /MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 19 NOVEMBRE 2021
RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU, PRODUITS D'ENTRETIEN, MATÉRIEL ET
PRODUITS PAUSE-CAFÉ POUR LE COMPTE DE L'UNITÉ DE GESTION DU PROJET D'ACCÉLÉRATION ET
DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a mis en place le « Programme National de Développement Participatif », en abrégé PNDP qui est un projet multi bailleurs. Dans le but de son bon fonctionnement, il se propose d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat à clientèle pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché, de solliciter les prestations de service désignées ci-après : acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un contrat à clientèle à l'Unité de Gestion du Projet PATNUC.

3. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur National invite les prestataires intéressés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations.

Le soumissionnaire devra produire les copies certifiées conformes (datant de moins de 03 mois) des pièces administratives ci-après :

l'attestation d'immatriculation ;
l'attestation de domiciliation bancaire
l'attestation de non redevance ;
l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
l'attestation pour soumission CNPS ;
l'attestation de localisation ;
le registre de commerce ;
l'attestation de non faillite.

4. Remises des offres

1. Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP : 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email: pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr, au plus tard le 07 décembre 2021 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N° 004/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 19 novembre 2021 relative l'acquisition des fournitures de bureau, produits d'entretien, matériel et produits pause-café pour le compte de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération et de Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ».

5. Delai de Livraison

Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification de l'ordre de service. Par ailleurs, les livraisons ultérieures se feront dans les mêmes délais en cas de rupture de stock à la demande du PATNUC.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 07 décembre 2021 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions N°313 D, au 3ème étage de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP.

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

8.1 La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) devra procéder à la vérification de la conformité des pièces administratives: l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'attestation d'immatriculation ; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce et (viii) l'attestation de non faillite.

NB : L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi, vii et viii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces en original ou copies certifiées conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du Marché.

7. Critères d'évaluation

8.1 L'examen de la conformité technique des cotations

L'offre devra contenir :

- le délai de livraison ;
- les photos/images du matériel à livrer sont produites ;
- le bordereau descriptif et quantitatif bien renseigné et conforme a celui demandé ;
- tous les prix unitaires quantifiés ;
- les justificatifs des marchés similaires produits par les soumissionnaires sont probants ;
- la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite ;
- la description technique des prestations.

L'examen de la conformité technique de l'offre est la vérification exhaustive de tous les éléments de l'offre cités en sus.

NB : -Toutes les caractéristiques techniques exigées sont essentielles ;
-Toute offre non conforme sera rejetée.

8.2 Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

8.3 La vérification des opérations arithmétiques : cette vérification se fait en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché sur proposition de la CSPM, au Fournisseur, dont l'offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et la moins disante.

9. Renseignements Complémentaires

Adresse de retrait des Demandes de Cotations et de dépôt des plis :

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD. Précisément à la Cellule de Passation des Marchés, Porte 212D, au 2ème étage. BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tel.: +237 692 80 75 41, Email:

pndp_cameroun@yahoo.fr, cpmpndp@yahoo.fr.

YAOUNDE le 19 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

N°005/21/MINEPAT/PNDP/CSPM DU 19 NOVEMBRE 2021 RELATIVE À LA RÉALISATION DES PETITS TRAVAUX COMPLÉMENTAIRES DE RÉFECTION DE CINQ (05) BUREAUX, RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE CONFÉRENCE (SALLE ACTUELLE + BUREAU DU COMPTABLE + MAGASIN), DE DEUX (02) SALLES D'EAU, D'UNE CUISINE, D'UNE (01) SALLE DES EXPERTS, DU DEUXIÈME HALL D'ENTRÉE DANS LE CADRE DU PROJET DE L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Mesdames/Messieurs les Directeurs de :

N°	SOUSSIONNAIRES	ADRESSES	TELEPHONES
1	ETS SALIOU	BP : 5777 Douala	693 987 078
2	ETS AT CONSTRUCTION	-	670 607 561
3	ETS BAGO SERVICES	BP : 3628 Yaoundé	696 35 16 76
4	ETS TECTEL	BP : 16462 Yaoundé	677 88 15 88
5	ETS BSJ BUSINESS	BP 4656 Yaoundé	222 00 64 00 679 39 62 33
6	ETS AL MOFILS	-	677 77 66 06

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) des Fonds de Préparation de Projets de pour le financement du Projet PATNUC et le PNDP a été retenu comme Gestionnaire Fiduciaire desdits Fonds. Ce dernier se propose d'utiliser une partie de ces Fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre de la Lettre Commande pour laquelle cette Demande de Cotations est élaborée.

2. Consistance des prestations

Il est prévu dans le cadre de ce marché de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « Réalisation des petits travaux complémentaires de réfection de cinq (05) bureaux, réaménagement de la salle de conférence (salle actuelle + bureau du comptable + magasin), de deux (02) salles d'eau, d'une cuisine, d'une (01) salle des experts, du deuxième hall d'entrée dans le cadre du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les travaux seront effectués à la au sein de L'unité de Gestion du PATNUC.

3. Participation et origine

1. Le Coordonnateur National du PNDP invite les prestataires ci-dessus désignés, à consulter et à retirer gratuitement la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente Lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine.

2. Le soumissionnaire devra produire des pièces administratives ci-après conformes et signées par l'Autorité compétente et datant de moins de 03 mois :

l' attestation d'immatriculation ;
l'attestation de domiciliation bancaire;
l'attestation de non redevance fiscale
l'attestation de non exclusion des marchés publics ;
l'attestation de la CNPS datant de moins de trois mois ;
l'attestation de localisation;
le registre de commerce signé par les services compétents ;
l'attestation de non faillite.

4. Remises des offres

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en six (06) exemplaires (un original et 5 copies) marqués comme tel, à l'adresse ci-après, immeuble Dzal-Afidi après la résidence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, BP : 660 Yaoundé, Email: cpmpndp@yahoo.fr /cpmpndp@gmail.com, Tél. : 692 80 75 41, au plus tard le 08 décembre 2021 à 12 heures précises (heure locale) et contenant la mention : « Demande de Cotations N°005/ MINEPAT/ SG/ PNDP/CSPM/21 du 19 novembre 2021 pour la réalisation des petits travaux complémentaires de réfection de cinq (05) bureaux, réaménagement de la salle de conférence (salle actuelle + bureau du comptable + magasin), de deux (02) salles d'eau, d'une cuisine, d'une (01) salle des experts, du deuxième hall d'entrée dans le cadre du Projet de l'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) ».

5. Delai de Livraison

L'exécution du marché se fera pour une durée de trois (03) mois, à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage.

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PNDP, le 08 décembre 2021 à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, porte 313 sis au 3^è étage.

7. Critères d'évaluation

La CSPM procédera à l'évaluation des cotations selon l'ordre ci-après :

- L'examen de la recevabilité des dossiers administratifs : l'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces originales ou copies certifiées conformes par les services compétents en cours de validité (datées de moins de trois mois) suivantes : (i) l'Attestation d'immatriculation; (ii) l'attestation de domiciliation bancaire ; (iii) l'attestation de non redevance fiscale ; (iv) l'attestation de non exclusion des marchés publics ; (v) l'attestation pour soumission (CNPS) à la présente cotation, (vi) l'attestation de localisation, (vii) le registre de commerce et (viii) l'attestation de non faillite.

NB: L'absence de l'une des pièces du dossier administratif (i, ii, iii, iv, v, vi et vii) ne constituera pas un motif de rejet de l'offre. Néanmoins, la présentation de ces pièces conformes, signées et datées sera une condition d'attribution du marché.

L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
ü Toutes les caractéristiques évoquées sont essentielles ;
ü Toute offre non conforme sera rejetée.

L'analyse technique consistera à vérifier la validité des critères ci-après :

Pièces n°	Désignation		Observations
9.1			

Présentation de l'Offre



	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires Lisibilité et Pagination	Oui/Non Oui/Non Oui/Non	
9.2	Qualité du personnel		
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme certifié du conducteur des travaux (au moins niveau Technicien des Travaux de Génie Civil ou Génie Rural (BACC+2) -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté ? Expérience d'au moins Cinq (05) projets dans les travaux similaires (constructions/réhabilitation des bâtiments publics) (ou au moins 03 projets pour niveau Ingénieur Technicien des Travaux de Génie Civil ou Génie Rural Bacc+3)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non	
	-Diplôme certifié du Chef de chantier (au moins niveau BACC du GC ou GR) -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté ? Expérience d'au moins cinq (05) projets dans le domaine similaire	Oui/Non Oui/Non Oui/Non	
9.3	Matériel de Chantier		
	-Liste de matériels de petits matériels cohérents avec les tâches à exécuter	Oui/Non	
9.4	Méthodologie d'exécution des travaux		
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais ? Quatre vingt dix (90) jours -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non	
9.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non	

9.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non	
9.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphé à chaque page, daté et signé à la dernière page	Oui/Non	
8.8	Attestation de visite des sites	Oui/Non	
	Total des oui	 /20	

Seules les offres ayant totalisées 16 oui sur 20 (soit 80%) seront admises pour la suite de la procédure.
 La CSPM vérifiera que, les justificatifs produits par les soumissionnaires sont probants, la lettre d'engagement sur le respect des délais de livraison exigés est produite.

Critères éliminatoires

Insuffisance de la note technique requise ;
 Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;
 Modification des quantités du cadre du devis ;
 Fausse déclaration.

Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.

La vérification des opérations arithmétiques, en multipliant, le cas échéant, les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettre pour procéder aux corrections nécessaires.

ü L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations.

8. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché sur proposition de la CSPM, au Prestataire, dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel, et qu'elle est la cotation la moins-disante.

9. Renseignements Complémentaires

Une Visite de site sera organisée par le Maître d'Ouvrage sept (07) jours avant la remise des offres, soit le 1^{er} décembre 2021 pour permettre aux soumissionnaires de mieux finaliser leurs offres.

YAOUNDE le 19 Novembre 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°016 RELATIF A LA SELECTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) EN VUE DE L'EVALUATION DE LA SATISFACTION DE L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS DANS LES SECTEURS DE L'EDUCATION, DE LA SANTE, DE L'HYDRAULIQUE ET DES SERVICES COMMUNAUX DANS LE CADRE DE LA DEUXIEME VAGUE DU SCORECARD DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) FINANCEMENT : IDA 18 DATE : 23 NOVEMBRE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) est un cadre opérationnel des stratégies de développement, mis en place par le Gouvernement avec l'aide de ses Partenaires Techniques et Financiers, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations à la base.

Après les deux précédentes phases jugées satisfaisantes, le Gouvernement a instruit une troisième phase, dite phase de consolidation. Cette phase consacre entre autres, l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes, la mise en place de deux guichets pour le financement des microprojets dont le guichet équité et le guichet performance et, la densification de l'engagement citoyen à travers le mécanisme de gestion des doléances, la mise à échelle du ScoreCard, le suivi permanent des activités des communautés (CC et COGES) et l'implication accrue des instances de vérification et de contrôle dans la transparence budgétaire communale.

L'Objectif de Développement du Programme (OD) dans sa troisième phase est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socioéconomiques durables et de qualité. Cet objectif est maintenu dans le cadre du prolongement de la date de clôture des fonds IDA à la faveur du financement additionnel IDA 18 destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés hôtes du fait de l'afflux massif des réfugiés.

Par contre, l'OD se décline en objectifs spécifiques auxquels se rattachent des indicateurs précisés dans un nouveau cadre des résultats où les valeurs cibles ont été revues à la hausse. C'est ainsi que l'indicateur relatif au « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information », a vu sa valeur cible passer de 160 à 360. La mesure de cet indicateur repose singulièrement sur la réalisation d'un ScoreCard consistant en une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre de services publics dans l'espace communal au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour que l'indicateur atteigne sa nouvelle valeur cible, il est envisagé de réaliser un nouveau ScoreCard dans une deuxième vague des communes, après la première vague ayant porté sur 153 communes, et permis de capter la perception des populations sur les services publics fournis et d'en opérer des améliorations, favorisant ainsi la mise en place d'un mécanisme efficace de bonne gouvernance à travers lequel des changements considérables peuvent être capitalisés dans la commune. La deuxième vague envisagée, porte sur 188 autres communes du pays, dont chacune obéit à l'une au moins des conditions suivantes : (i) elle n'a pas été intégrée dans la première vague des communes du ScoreCard, (ii) elle a été dans la première vague du ScoreCard, mais n'a pas poursuivi le processus jusqu'à son terme et (iii) elle jouit d'un climat de sécurité. L'intérêt réside donc dans l'extension du mécanisme à ces communes en procédant à une opération de recrutement des Organisations de la Société Civile (OSC) qui devront y répliquer l'expérience ScoreCard.

2. Objet

L'objectif de la deuxième vague du ScoreCard est de poursuivre à travers l'extension aux 188 communes susmentionnées, la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans l'espace communal, à travers lequel les populations donnent leurs perceptions de la satisfaction sur l'offre de biens et services publics dans les secteurs ciblés et s'engagent à corriger elles-mêmes les éventuels dysfonctionnements. Dans chacune de ces communes ne disposant pas encore de ce mécanisme, il s'agira spécifiquement de :

- réaliser une enquête de satisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux ;
- relever les points d'insatisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs cibles, en s'appuyant sur le traitement et l'analyse des données collectées ;
- élaborer un projet de plan d'actions devant conduire les changements à opérer par les populations en vue de corriger les dysfonctionnements constatés sur les biens et services publics offerts dans l'espace communal ;
- rédiger un rapport d'enquête dans lequel devra figurer le projet de plan d'actions ;
- intégrer les avis des populations dans le projet de plan d'actions et produire un plan définitif ;
- faire valider par la commune le rapport d'enquête contenant le plan d'actions définitif ;
- susciter l'adhésion des populations, de la société civile et des acteurs de développement locaux dans la mise en œuvre du plan d'actions définitif ;
- renforcer les capacités des communes et des populations dans la conduite des changements et mettre en place un comité de suivi des changements ;

promouvoir l'institutionnalisation du contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) à travers la mise en place des cadres de concertation regroupant plusieurs acteurs institutionnels au niveau communal, départemental, régional et national.

3. Consistance des prestations

Dans le cadre de cette prestation, les résultats ci-après sont attendus de chaque OSC.

1. Le personnel de l'OSC est formé à la collecte des données auprès des ménages dans le cadre de l'opération ScoreCard ;
2. La base des données issue de l'enquête réalisée auprès des ménages, est disponible ;
3. Un diagnostic est établi dans l'espace communal sur le fonctionnement et l'utilisation des biens et services publics dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et des services communaux ;
4. Un plan d'actions est élaboré en vue de la correction des dysfonctionnements constatés ;
5. Un comité de suivi des changements est mis en place dans chaque commune et formé à la mise en œuvre du plan d'actions de conduite des changements ;
6. Des techniques d'évaluation de la mise en œuvre de ce plan sont proposées au comité.

4. Participation et origine

La deuxième vague du ScoreCard sera réalisée suivant une méthodologie dont les étapes incluent :

l'organisation des ateliers régionaux de lancement du ScoreCard regroupant les acteurs institutionnels pertinents, susceptibles de contribuer à l'institutionnalisation du CCAP au niveau de la région (Communes concernées, Société Civile, Sectoriels, Institut National de Statistique [INS], CVUC, Partenaires, etc.)
la réalisation des travaux préparatoires à la collecte des données auprès des ménages ;
le renforcement des capacités des OSC dans la collecte, le traitement et l'analyse des données ;
le déploiement des OSC et supervision de la collecte des données sur le terrain ;
le traitement et analyse des données par les OSC sous la supervision du PNDP et de l'INS ;
l'élaboration du rapport sous la supervision du PNDP et de l'INS ;
la diffusion des résultats et des leçons tirées d'insatisfactions ;
la négociation des changements.

I. Rapports/Livrables

L'OSC est tenue de produire trois rapports dont :

Rapport préliminaire, qui sera remis au plus tard quatorze (14) jours après la fin de collecte des données par le personnel de l'OSC. Cette collecte ne devra excéder quatorze (14) jours ;
Rapport provisoire, qui sera remis au plus tard 60 jours à compter de la date de transmission du rapport préliminaire à la Coordination régionale de l'opération ScoreCard ;
Rapport final, qui sera remis au plus tard 7 jours après la tenue de l'atelier régional en vue de l'examen du rapport provisoire. Il devra être conforme au modèle préalablement défini et mis à la disposition des OSC.
Chacun des rapports devra être produit en 05 (cinq) exemplaires, et accompagné d'une version électronique selon les formats classiques (Word, Excel). Les documents seront produits en français ou en anglais. Le rapport final sera publié dans le site du PNDP.

Durée de la prestation

La durée de la prestation d'une OSC est de six (06) mois, y compris le temps mis dans le renforcement des capacités de l'OSC par la Coordination nationale de l'opération ScoreCard.

5. Remises des offres

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif invite les Organisations de la Société Civile (OSC) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (évaluation concernant l'exécution de contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, etc.) et qu'ils ont réalisé avec succès les prestations semblables (prestations terminées dans de bonnes conditions).

Un consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la Qualification des Consultants (QC) tels que décrite dans les procédures de la Banque mondiale.

Les Manifestations d'Intérêt écrites (un original et cinq copies) doivent être déposées en précisant la zone sollicitée aux adresses ci-dessous, au plus tard le 17 décembre 2021 à 17 Heures (heure locale) et devront comporter la mention suivante « Appel à manifestation d'intérêt n°015 relatif à la sélection des organisations de la société civile (OSC) en vue de l'évaluation de la satisfaction de l'offre de services publics dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux dans le cadre de la deuxième vague du Scorecard du Programme National de Développement Participatif (PNDP) ».

Une manifestation distincte sera constituée pour chaque zone choisie et celle-ci devra être déposée selon les adresses suivantes :

Lieu de dépôt des dossiers	
Adamaoua	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Adamaoua à Ngaoundéré, Tél 222 25 19 56

Lieu de dépôt des dossiers	
Centre	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Centre à Yaoundé, Tél : 222 20 13 83
Est	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Est à Bertoua, Tél : 222 24 14 64
Extrême nord	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Extrême nord à Maroua, Tél : 222 29 15 77
Littoral	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Littoral à Douala, Tél : 233 47 74 68
Nord	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Nord à Garoua, Tél : 222 27 10 70
Nord-Ouest	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Nord-Ouest à Bamenda, Tél : 233 36 17 92
Ouest	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Ouest à Bafoussam, Tél : 233 44 34 48
Sud	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Sud à Ebolowa, Tél : 222 28 42 54
Sud-Ouest	Au secrétariat du Maire des Communes concernées ou à la Cellule Régionale du PNDP Sud-Ouest à Buea, Tél : 233 32 27 59

6. Composition du dossier Profil du consultant

L'OSC doit être une ONG, une Association ou un GIC ayant une expérience avérée 03 ans minimum dans la négociation et la conduite des changements centrée sur les populations elles-mêmes. Elle doit avoir accompagné avec succès (prestations terminées dans de bonnes conditions) une ou plusieurs Communes dans l'élaboration d'un plaidoyer ou d'un plan d'actions de conduite des changements mis en œuvre par les populations elles-mêmes, notamment dans le cadre du Programme.

Une OSC sera sélectionnée pour un lot de communes (voir annexe) qu'elle aura choisi dans son offre, par la méthode fondée sur les Qualifications des Consultants en accord avec les procédures définies dans les Directives : sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition de janvier 2011, révisée en juillet 2014). Les qualifications de l'OSC doivent être en rapport avec les aspects suivants :

- avoir une existence juridique et la capacité de contracter ;
- avoir réalisé une enquête statistique auprès des ménages ;
- avoir une expérience dans l'utilisation de l'application KoboToolbox pour les enquêtes ménages est un atout ;
- avoir conduit les populations à opérer des changements en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- avoir une bonne capacité de négociation ayant conduit à un changement dans les conditions de vie des populations ;
- disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant ;
- avoir une capacité financière et administrative adéquate pour assurer un préfinancement des activités ;
- disposer d'une implantation géographique pertinente ;
- avoir une bonne connaissance des caractéristiques sociologiques et culturelles de la communauté sollicitée et capacité à communiquer en langue locale.

Pour accomplir sa prestation, l'OSC disposera du personnel clé indicatif suivant :

Poste	Quantité minimale	Qualifications minimales	Expérience en réalisation d'enquête auprès des ménages	Expérience dans la conduite des changements
Responsable	1	BAC+3	04 ans	03 ans
Superviseurs	6	BAC+2	03 ans	////////
Enquêteurs	12	BAC	02 ans	////////

L'OSC devra fournir les CV des experts proposés et dûment signés par les concernés.

7. Critères d'évaluation

L'OSC sera sélectionnée sur la base des critères ci-après :

- le dossier administratif, incluant les documents attestant qu'elle est bel et bien une OSC ;
- le nombre d'enquêtes réalisées auprès des ménages par chaque membre du personnel ;
- le nombre d'expériences du Responsable dans la conduite des changements portant sur l'amélioration des conditions de vie d
- le nombre d'années d'expérience de la structure dans la société civile ;
- l'effectif du personnel mobilisé pour la prestation et les qualifications en matière de réalisation d'enquêtes statistiques et de co
- les justificatifs probants des références dans les missions similaires (PV de réception, contrats (1^{ère} page et page de signature),
- Présentation du dossier en six (06) exemplaires, dont 01 original et 05 copies.

La proximité du lieu de l'implantation de l'OSC par rapport au lot de communes sollicité, la connaissance de la langue locale e réalisation des enquêtes auprès des ménages, constituent des atouts.

N.B :

- L'OSC classée première dans un lot de communes, sera sélectionnée pour la suite de la procédure.
- L'OSC peut être retenue pour plusieurs lots de communes à condition qu'elle prouve sa capacité à mener plusieurs presta
- Le PNDP se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

8. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires sur l'objet de la présente manifestation d'intérêt à

Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire à l'Éducation, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, BP: 660 Ya

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE, EN 4 LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour la fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant la Direction Générale de l'ANOR, du bâtiment abritant l'Annexe de la Direction Générale, du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral à Douala et du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI, au titre de l'exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent à assurer l'entretien des locaux et espaces verts, conformément aux Termes de Référence (TDR) précisés dans la pièce n°6 du DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations établi à l'issue des études préalables est de **90 000 000** (Quatre-vingt-dix millions) francs CFA TTC repartis ainsi qu'il suit :

N° Lot	Intitulé du projet	Montant /lot
Lot 1	Fourniture de services d'entretien des espaces verts de l'Immeuble Siège de la Direction Générale de l'ANOR ;	30.000.000
Lot 2	Fourniture de services d'entretien des espaces verts du bâtiment abritant l'immeuble ANNEXE de la Direction Générale de l'ANOR ;	20.000.000
Lot 3	Fourniture de services d'entretien des locaux espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral	20.000.000
Lot 4	Fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI	20.000.000

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en 3 lots suivants :

- Lot 1 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts de l'Immeuble abritant la Direction Générale de l'ANOR
- Lot 2 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'ANNEXE de la Direction Générale
- Lot 3 : Fourniture de services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne Régionale ANOR du Littoral
- Lot 4 : Fourniture des services d'entretien des locaux et espaces verts du bâtiment abritant l'Antenne ANOR de KRIBI

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres s'adresse aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations locaux et espaces verts.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité Exercice 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et acquis aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Administration et des Finances Service des Marchés et Contrats de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Administration et des Finances Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un 000 (cent mille) FCFA au compte spécial **CAS ARMP N°335988** ouvert auprès de la **BICEC (Banque Internationale du Congo l'Epargne et le Crédit)**.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marquée devra être déposée sous pli fermé au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale Porte R4 au plus tard le **20 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000013/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ENTRETIEN DES LOCAUX ET ESPACES VERTS À L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) » (indiquer le ou les lot(s) soumissionné)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire d'ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou une compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres.

- 600 000 F.CFA pour le Lot 1 ;
- 400 000 FCFA pour le Lot 2 ;
- 400 000 F.CFA pour le Lot 3 ;
- 400 000 FCFA pour le lot 4.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Partiel de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment si la soumission est délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à l'Immeuble Siège de l'ANOR sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale le **20 décembre 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ANOR siégeant en présence éventuellement des soumissionnaires et de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif n'ayant pas été produite 48h après l'ouverture des plis ;
2. Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. Fausse déclaration, usage de faux, falsification des documents ;
4. Présence des informations de l'offre financière dans l'enveloppe administrative ou technique ;
5. Absence du Bordereau des prix unitaires ;
6. Absence du détail estimatif et quantitatif ;
7. Absence du sous détail des prix ;
8. Note technique inférieure à 70 pour cent des **OUI**.

2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des points essentiels ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation		
01	Présentation de l'offre	Oui	Non
02	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	Oui	Non
03	Capacité de financement	Oui	Non
04	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de la mission, connaissance du site et suggestions techniques	Oui	Non
05	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	Oui	Non
06	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	Oui	Non

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les prestations de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante**.
 Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés et Contrats de l'Agence des Normes et de la Qualité sis à Bastos Immeuble ex Banque Mondiale Porte R4.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BOOTO A NGON Charles

COMMUNE DE NGAOUNDAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017/AAONO/ST/CNDAL/CIPM 2021 DU 19/11/2021 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ MODERNE A NGAOUNDAL DJON MELEN. PHASE 1
EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM de l'année 2021, le Maire de la Commune de NGAOUNDAL, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de NGAOUNDAL, un Appel d'Offre National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un marché moderne à DJON MELEN dans la commune de NGAOUNDAL. PHASE 1

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

REF	DESIGNATIONS
LOT 000	INSTALLATION DU CHANTIER TERRASSEMENT ET EVACUATION DES REPUS DE TERRE
HANGAR SIMPLE	
LOT 100	TERRASSEMENT
LOT 200	FONDATION
LOT 300	ELEVATION
LOT 400	CHARPENTE ET COUVERTURE
HANGAR AVEC ETALS	
LOT 100	TERRASSEMENT
LOT 200	FONDATION
LOT 300	ELEVATION
LOT 400	CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 500	MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
TOILETTE	
LOT 100	TERRASSEMENT
LOT 200	FONDATION
LOT 300	ELEVATION
LOT 400	CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 500	CARRELAGE
LOT 600	MENUISERIE BOIS ET METALLIQUE
LOT 700	PEINTURE
LOT 800	SANITAIRE, POSE ET RACCORDEMENT
LOT 900	ELECTRICITE
LOT 1000	FOSSE SEPTIQUE
BLOC DE 05 BOUTIQUES	
LOT 100	TERRASSEMENT
LOT 200	FONDATION
LOT 300	ELEVATION

LOT 400	CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 500	CARRELAGE
LOT 600	MENUISERIE ALUMINIUM
LOT 700	ELECTRICITE
LOT 800	PEINTURE
LOT900	VRD
BLOC DE 10 BOUTIQUES	
LOT 100	TERRASSEMENT
LOT 200	FONDATION
LOT 300	ELEVATION
LOT 400	CHARPENTE ET COUVERTURE
LOT 500	CARRELAGE
LOT 600	MENUISERIE BOIS
LOT 700	ELECTRICITE
LOT 800	PEINTURE
LOT900	VRD
REALISATION DU FORAGE SOLAIRE	
A FORAGE	
I	INSTALLATION DE CHANTIER
II	ETUDES D'IMPLANTATION
III	/FORATION
IV	EQUIPEMENT ET DEVELOPPEMENT DU FORAGE
V	ESSAI DE POMPAGE, SUPERSTRUCTURE ET POMPE
VI	ANALYSE ET TRAITEMENT DE L'EAU
VII	FOURNITURE ET POSE DE LA POMPE SOLAIRE
B/ OUVRAGES DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION	
I	CONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE AVEC AMENAGEMENT DE L'AIRE DE PUISAGE
II	

FOURNITURE ET POSE DE CUVES

C	FOURNITURE ET POSE DES PANNEAUX SOUIRES ET SECURISATION DU SITE
D	MISE EN SERVICE DE L'OUVRAGE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **445 888 178 (quatre cent quarante-cinq millions huit cent quatre-vingt-huit mille cent soixante-dix-huit) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation a cet appel d'offre est ouverte a égalité de conditions a toutes les entreprises de droit Camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale « FEICOM ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDAL dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat général du Maire de la Commune de. Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain, sis à l'Hôtel de Ville de NGAOUNDAL dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de 300.000 (Trois cent mille) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d' Appel d'Offres, payable a la recette municipale de Ngaoundal.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du MAIRE de la Commune de NGAOUNDAL, au plus tard le 13/12/2021 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante : **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 017 /AAONO/ST/CNDAL/CIPM/2021 DU 19/11/2021 POUR LES TRAVAUX DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN AAARCHE MODERNE A NGAOUNDAL- DJON MELEN PHASE 1, EN PROCEDURE D'URGENCE A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

NB : L'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de douze (12) MOIS. Le lieu d'exécution des travaux est NGAOUNDAL-DJON MELEN dans la commune de NGAOUNDAL.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre a ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé de finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **9 100 000 (neuf millions cent mille) Francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'OUVERTURE DES PLIS SE FERA EN UN TEMPS. L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu, le 3/12/2021 à 10 heures précises par la Commission interne de passation de marchés auprès de la Commune de NGAOUNDAL dans la salle des actes de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et sa non régularisation après 48 heures;
2. L'absence d'une caution de soumission au dépouillement délivrée par une banque de premier ordre ou toute compagnies d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 80% de oui;
6. Absence d'un sous-détail de prix

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1 Bilan financier de trois (03) dernières années supérieur à 200 000 000 FCFA.
NB : Avoir 2 oui sur trois pour valider le critère. OUI/NON
- 2 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires OUI/NON
- 3 Références de l'entreprise dans les réalisations similaires d'un montant d'au moins 200 000 000 FCFA par an, dans les trois dernières années. NB : Avoir 2 oui sur trois pour valider le critère. OUI/NON
- 4 Personnels d'encadrement technique sur le chantier OUI/NON
- 5 Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, bétonnière, petits outillage du chantier, véhicule de liaison pickup 4X4, théodolite, et autres matériels) OUI/NON
- 6 Proposition technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux ; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier) ; OUI/NON
- 7 Preuves d'acceptation des conditions du marché ; OUI/NON
- 8 Note de présentation générale des offres OUI/NON
- 9 Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site OUI/NON
- 10 Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un marché. OUI/NON
- 11 L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 200 000 000 Fcfa ; OUI/NON.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 80% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

A l'issue de l'examen par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGAOUNDAL, du marché et les offres du soumissionnaire proposé par le maître d'ouvrage après dépouillement dans ses services, le marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de NGAOUNDAL. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du MAIRE de la Commune de NGAOUNDAL, Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain ou au FEICOM de l'Adamaoua. TEL 677416594/677085392

NGAOUNDAL le 19 Novembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022 FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022 IMPUTATION : 2021-607-11-110101-600920

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie, frais funéraires et individuelle accidents pour le compte du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'assurance maladie du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

Les prestations portent sur :

- l'assurance maladie ;
- les frais funéraires.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations après les études préalables, est de cinquante (50 000 000) millions FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres national ouvert est réservée aux Compagnies d'assurance de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN

- Exercice 2022 IMPUTATION : **2022-607-11-110101-600920.**

2022-607-11-110101-600920.

2022-607-11-110101-600920.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé** Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé** Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de F CFA cinquante (50 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés à **l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14**, au plus tard **le 16 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 09 /AONO/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2022

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE –ASSISTANCE EVACUATION FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUEL ACCIDENT POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période d'exécution est de douze (12) mois, à compter du 1^{er} janvier 2022.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 1 000 000 (un million) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **16 décembre 2021 à 14 heures** locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;
- Défaut de présentation et de certification des états C1, C4, C10 B tableau D et C11, pour les années 2018, 2019 et 2020;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Termes de référence et CCAP non paraphés et signés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.

13.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	20
Couverture des engagements réglementés	10
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les Compagnies de moins de cinq ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$S_f = 100 \times F_m / F$.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

$T=0,8$ et $F=0,2$.

La note globale définitive N_g de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$N_g = (N_t \times 0.80) + (N_f \times 0.20)$.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax : (237) 222 23 73 14.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE D'OVENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT : N°010/AONO/SR/DDL/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS, COMMUNE D'OVENG ,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD»**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la convention signée entre la commune d'Oveng et le FEICOM le Maire de la Commune d'Oveng, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'évolution des travaux de construction d'un mini réseau d'approvisionnement en eau potable à l'hôtel de ville d'Oveng, et ses environs, commune d'Oveng , Département du Dja et lobo. Région du Sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se définit ainsi qu'il suit :

Les études géophysiques et géotechniques;

L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la réalisation des travaux;

Les implantations du forage, du château et des bornes fontaines;

La mobilisation de l'atelier de foration

les travaux de foration. Le développement, pompage et essais de débit

Construction d'un regard de protection du forage

Les travaux de construction du château d'une capacité de 20m³ et accessoires

Les builles en rigole pour le refoulement et la distribution de l'eau :

La construction des quatre (04) bornes fontaines équipées chacune de deux (2) robinets. l'aménagement de l'aire de puisage légèrement inclinée en Béton armé. rigoles et puits perdus remplis de moellons ;

La construction des regards de visite sur le réseau de distribution

L'installation d'un Lit complet pompe solaire immergée et accessoires

la fourniture des Plans de recouvrement du château. réseau refoulement et distribution.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des travaux est de 28 897 101 (VINGT-HUIT MILLIONS HUIT CENTQUATRE VINT DIX SEPT MILLE CENT UN) de francs CFA, et constitue l'enveloppe plafond du Maître

4. Participation et origine

La participation présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel dans les travaux, d'Alimentation en Eau Potable par pompage solaire en milieu [rural. et](#) n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude. d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires, observés ces cinq dernières années dans le Département du Dia et Lobo et ailleurs.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par la convention FEICOM et Commune d'Oveng .

6. Consultation du Dossier

le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général au cabinet de Monsieur le Maire de la Commune d'Oveng, Tel : 652 59 33 04. BP 339 SANGMELIMA dès publication du présent avis.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copie, marqués comme tels. devront être déposés dans les services du Secrétariat Général ou au cabinet de monsieur le Maire de la Commune d'Oveng, Tel : 652 59 33 04. BP 339 SANGMELIMA. au plus tard **le 25/11/2021 13 heures** précises. heure locale et devront porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT :N°010 /AONO/SR/DDI/C.OV/SG/CIPM-OV/2021 22/10/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MINI RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN
EAU POTABLE À L'HÔTEL DE VILLE D'OVENG ET SES ENVIRONS, COMMUNE D'OVENG , DEPARTEMENT
DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD»**

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de trois (03) mois, compter des dates des notifications des ordres de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives. une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère élargi des finances et dont la liste est dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 578 000 (CINQ CENT SOIXANTE DIX HUIT MILLE) FCFA. sous peine de rejet.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres. entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

ouverture des plis se fera en un temps **le 25/11/2021 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés d'Oveng (CIPM-OV) dans la salle des actes de la Commune 3veng. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire présenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

critères éliminatoires sont :

1) Dossier administratif incomplet ou non conforme (Après 48 h) :

2) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réti Urvvnt le droit de procéder â l'authentification de tout document présentant un caractère douteux):

3) L'absence de la caution de soumission :

4) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels

5) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

ô) Le non-respect des modèles des pièces du DAO.

12. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction Ou non) ainsi plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique:

i) L'expérience du personnel d'encadrement ;

ii) Les références de l'entreprise :

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels :

iv) Le délai d'exécution ;

v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière) : non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises resultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90)jours a partir de date limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au cabinet de monsieur le Maire de la Commune d'Oveng, Tel : 652 59 33 04. BP 339 SANGMELIMA

OVENG le 23 Octobre 2021

Le MAIRE

ALOU'OU ZE Joseph

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°118/21/AONO/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 2 A L'USINE D'EGRENAGESODECOTON DE GOUNA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement de la maîtrise d'oeuvre pour les travaux de construction des bâtiments et ouvrages annexes 2 à l'usine d'égrenage SODECOTON de GOUNA.

Lesdits travaux de construction sont constitués :

- a) Des travaux de terrassement pour chacun des bâtiments ou ouvrages annexes 2
- b) Les structures
- c) Les maçonneries en élévation et enduits
- d) La toiture (charpente et couverture)
- e) Les dallages et travaux de finition

Ces travaux concernent les bâtiments et ouvrages annexes 2 suivants:

- a) 01 bureau pompiste de 27.74m2 et station carburant (aire de service + divers massifs)
- b) 02 cuves à carburant enterrées de 50m3
- c) 01 cuve à carburant aérienne de 30m3
- d) 01 bureau usine de 263.6m2
- e) 01 centrale d'énergie de 209.15m2
- e) 01 garage usine de 248.4m2
- f) 01 magasin Atelier de 350m2
- g) 01 château d'eau de 20m3 à 20m de haut.

2. Consistance des prestations

Les Prestations à réaliser en lot unique décrites dans les Termes de Références (TDR) et le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAQ) se résument à :

- La Direction technique des travaux ;
- L'examen de la conformité au projet des études d'exécution ;
- L'assistance apportée lors des opérations de réception ;
- La mise sur le site du personnel suivant :

a) un chef du projet : Ingénieur de Génie Civil (bac +5 minimum) avec 5 ans d'expérience dans les chantiers de construction et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil et qui sera présent sur le site des travaux une fois par semaine.

b) Deux Techniciens Supérieurs de Génie Civil ayant au moins 10 ans d'expérience dans les chantiers de construction et qui seront permanents sur le site du chantier durant tous les travaux

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financées par le budget SODECOTON 2021 en suivant. Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **40 (quarante) millions Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

la participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget SODECOTON 2021 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80 E mail : scdecotcn@sodecoton.cm, fax 222-27-20-58, à la Délégation de la SODECOTON de Yaounde B.P. 304 Tel. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-45-03

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 22-27-10-80 E mail : scdecotcn@sodecoton.cm, fax 222-27-20-58, à la Délégation de la SODECOTON de Yaounde B.P. 304 Tel. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-45-03 contre versement en espèces d'une somme de **60 000 FCFA** non ren-boursable sur le compte n° 335 988 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de Compte Spécial CAS ARMP Il s'agit des agences de : Yaounde Agence Centrale, Douala Bonanio, Buea, EBOLOWA, Dschang, Ngaoundere, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 07/12/2021 à 15 heures** secrétariat de la Direction Generale de la SODECOTON a Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°118/21/AONO/SDCC/CIPM DU 17/11/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 2 A L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **sept (07) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumission devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances et dont la lise figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **800 000 FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis à l'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux phases par la Commission de Passation des Marchés de la SODECO. Seules les offres des soumissionnaires éligibles seront ouvertes. Les offres des soumissionnaires non éligibles seront restituées aux concernés à l'issue du processus de sélection. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système de notation par points.

11.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence des Preuves d'acceptation des conditions de la lettre-commande (CCAP et TDR paraphés à chaque page et signés à la dernière page)
- Absence ou insuffisance des moyens permanents ou mobilisables;
 - Moyens logistiques
 - Personnel.
- Non-conformité du contenu de l'«OFFRE FINANCIERE» au regard des documents requis dans le RPAO;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié ou incohérence entre un prix quantifié et le développement de son sous-détail
- Non validation d'au moins 75% des critères essentiels

11-2 critères essentiels

- Présentation générale de l'offre : 5 points
- Propositions techniques : 15 points
- Références de l'entreprise : 60 points
- Capacité financière ; 20 points

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non).

Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 75 % au total à leur évaluation sera requis pour être retenu.

11-3- Référence prix.

Seules les offres des soumissionnaires retenus à l'issue de l'évaluation technique seront prises en compte. Pour la comparaison des prix il sera considéré le montant de l'offre toutes taxes comprises.

Les soumissions doivent être faites en FCFA.

Après ces opérations, la Commission établira un classement des offres financières.

15. Attribution

A l'issue de l'analyse technique chaque soumissionnaire obtiendra une note technique N_t . Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'analyse technique recevront en outre une note financière N_f à l'issue de l'analyse financière. Pour la détermination de la note globale N_g de chaque soumissionnaire retenu, les notes techniques et les notes financières seront pondérées de 80 % et 20 % respectivement, soit $N_g = N_t \times 80 \% + N_f \times 20 \%$.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont la proposition technique et financière aura été reconnue la mieux-disante à l'Issue de ce processus.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 22 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 22 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 33 42 46 03.

GAROUA le 17 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (ANOR) (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANOR, EXERCICE 2022.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence des Normes et de la Qualité lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la fourniture de services d'accès TCP/IP complets à l'Internet pour les bureaux de la Direction Générale, de l'Annexe de la Direction Générale, des Antennes de Douala et Kribi.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en la fourniture d'une connexion internet haut débit permanente et stable :

- accès internet dans tous les bureaux de la Direction Générale ; de l'Annexe de la Direction Générale ; de l'Antenne ANOR de Douala et l'Antenne de KRIBI. ;
- maintenance des liaisons ;
- disponibilité des services.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **80.000 000 F CFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les Sociétés et Entreprises installées au Cameroun et exerçant dans la fourniture de la connexion au réseau internet.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget de fonctionnement de l'Agence des Normes et de la Qualité de l'exercice 2021, imputation 612002,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances, Service des Marchés et Contrats) sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, B.P. 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4, BP : 14966 Yaoundé Tél/fax : 222 20 63 68, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable d'un montant de 100 000 (Cent mille) FCFA au titre des frais de dossier, au Compte Spécial **CAS ARMP N°335 988** ouvert auprès de la BICEC (Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de l'ANOR (Direction de l'Administration et des Finances), sise à Bastos, Immeuble Ex Banque Mondiale, Porte R4 BP : 14966 Yaoundé, tel/fax : 222 20 63 68, au plus tard le **20 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale sous pli fermé, et revêtue de la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/ANOR/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE D'ACCES A INTERNET A L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITE (EN PROCEDURE D'URGENCE) »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1.600.000 FCFA** ; soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **20 décembre 2021 à 14 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de l'Agence sis à Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1- Critères éliminatoires :

- Absence du titre d'exploitation provisoire des activités de communication électronique délivrée par l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;
- Absence ou non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO, au cas où la pièce concernée n'a pas été produite ou remplacée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification de pièces administratives et/ou fiscales ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) pour cent de « oui » soit 15/21 ;
- Absence du bordereau des prix unitaires ;
- Absence du Cadre du détail Estimatif et Quantitatif ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence de l'une des certifications suivantes :
 - certification « ITIL foundation »
 - certification « ITIL service design »

2- Critères essentiels

- Attestation de visite des sites ;
- Présentation des offres ;
- Références justifiées du soumissionnaire pour avoir exécuté au moins quatre (04) liaisons spécialisées au cours des deux dernières années, avec justificatifs.

N.B : copies des marchés, lettres commande (1^{ère} et dernière pages), et des PV de réception ;

- Conformité des technologies proposées par rapport aux spécifications techniques du DAO ;
- Possibilité de se connecter au central (par ordre de préférence) ;
- Capacité de la largeur de la bande ;
- Largeur de la bande ;
- Performance de la connexion ;
- Équipements à utiliser pour installation ;
- Moyens de connexion des locaux au central du fournisseur d'accès Internet ;
- Capacité de la bande passante en voie descendante et en voie montante ;
- Capacité de la maintenance du réseau ;
- Attestation de la capacité d'autofinancement ;
- Service après-vente :

- Attestation et durée de la garantie ;
- Disponibilité générale et fiabilité du service ;
- Diagramme de l'interconnexion (peering) du fournisseur ;
- Planning et délai d'exécution.

La notation de ces critères se fera en utilisant la méthode binaire (oui ou non).

Les offres ayant eu un minimum acceptable de 70% de « oui » pour l'ensemble des critères essentiels exhaustifs contenus dans les Clauses Techniques Particulières seront classés conformes techniquement et soumises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note technique requise et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre administratifs peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'Agence des Normes et de la Qualité, Service des Marchés et Contrats et d'ordre techniques à la Cellule Informatique, au lieu-dit Bastos Immeuble Ex Banque Mondiale, BP: 14 966 Yaoundé-Cameroun-tél/fax: 222 20 63 68.

YAOUNDE le 22 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOOTO A NGON Charles

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 08/AONR/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCEAU TITRE DE L'EXERCICE 2022
FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2022IMPUTATION : 2021-607-11-110101-6209002021-602-21-210101-6209002021-603-31-310101-620900

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la souscription d'une police d'assurance maladie – assistance évacuation sanitaire – frais funéraires et individuelle accidents, pour le compte du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale, exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les prestations portent sur l'assurance maladie du personnel de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, en y intégrant toutes les garanties sollicitées.

Ainsi, elles portent sur :

- l'assurance maladie ;
- l'assistance évacuation sanitaire ;
- les frais funéraires.

Deuxièmement, les prestations concernent l'ensemble du personnel réparti en deux (02) groupes ainsi qu'il suit :

Groupe 1 : Cadres et assimilés et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale.

Groupe 2 : le reste du personnel (Agents de maîtrise, Agents d'exécution) et les membres de leurs familles au sens de la législation sociale, d'une part.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations après les études préalables, est de 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux compagnies d'assurance ci-après, suite à l'Avis d'Appel à manifestation d'intérêt n° 02 /AMI/APN/2021 du 12 octobre 2021.

N°	COMPAGNIES	ADRESSE	TELEPHONE
1	AXA CAMEROUN	BP 4068 Douala	33 42 31 59
2	ZENITHE INSURANCE	BP 1540 Douala	233 43 41 32
3	AREA ASSURANCES	BP 15584 Douala	33 43 81 94

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2022 IMPUTATION : 2022-607-11-110101-620900 ; 2022-602-21-210101-620900 ; 2022-603-31-310101-620900.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14.**

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres restreint peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 , BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax: (237) 222 23 73 14,** sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de F CFA quatre-vingt mille (80 000) francs CFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés à l'**Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972 , BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16/ 222 23 73 17 ,Fax: (237) 222 23 73 14,** au plus tard le **16 décembre 2021 à 13 heures**, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**

N° 08 /AONR/APN/CIPM/2021 DU 23 NOVEMBRE 2021

POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE – ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE – FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE, EN PROCEDURE D'URGENCE, AU TITRE DE L'EXERCICE 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

La période d'exécution est de douze (12) mois, à compter du 1^{er} janvier 2022.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances , acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 1 900 000 (un million neuf cent mille) FCFA.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **16 décembre 2021 à 14 heures** locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle du Conseil d'Administration de l'APN, 1^{er} étage, de l'Immeuble CAA.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous.

Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

- Absence constatée de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;
- Défaut de présentation et de certification des états C1, C4, C10 B tableau D et C11, pour les années 2018, 2019 et 2020;
- Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Termes de référence et CCAP non paraphés et signés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.

13.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	20
Couverture des engagements réglementés	10
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les Compagnies de moins de cinq ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$S_f = 100 \times F_m / F$.

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

$T=0,8$ et $F=0,2$.

La note globale définitive N_g de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$N_g = (N_t \times 0.80) + (N_f \times 0.20)$.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

-

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Cellule Juridique et des Marchés de l'APN à l'Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai 1972, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17 , Fax : (237) 222 23 73 14.

YAOUNDE le 23 Novembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !